

Le Jeune Indépendant *souhaite à ses lecteurs une bonne et heureuse année 2022*

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7181 – JEUDI 30 DÉCEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Algériens dépossédés de leurs biens au Maroc

L'ALGÉRIE RECOURRA AUX MOYENS LÉGAUX

Page 2

DEUX ANS APRÈS SON ÉLECTION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RENFORCE L'ETAT DE DROIT

Arrivé à la tête de l'Etat au lendemain d'un hirak qui a, le moins que l'on puisse dire, repétri le landernau politique, le Président Abdelmadjid Tebboune, parti défavorisé lors d'une campagne électorale manipulée en faveur de l'un de ses rivaux, puis freiné dans ses élans, en tant que Président élu, par la maladie et par une situation pandémique handicapante, a réussi, durant l'année 2021, à rééquilibrer la situation et à conforter ses assises politiques et populaires, en faveur d'un Etat de droit. *Page 3*



POUR PRÈS D'UN MILLIARD DE DOLLARS D'IMPORTATIONS

L'Algérie premier client d'armements russes en 2021

Page 4

VACCIN ANTI-COVID-19

Saidal envisage de produire 96 millions de doses par an

Page 5

LA FRANCE EXCLUE

L'Algérie passe de grosses commandes de blé

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité

DES DÉTACHEMENTS combinés de l'Armée nationale populaire (APN) ont mené, du 22 au 28 novembre 2021, plusieurs opérations ayant permis de déjouer des tentatives d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, selon un bilan rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période 22 au 28 décembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires (RM), 11 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 56.5 kilogrammes de kif traité, tandis que 8 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en possession de 53,5 kilogrammes de la même substance ainsi que de 96708 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres RM», ajoute le communiqué du MDN.

Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 107 individus et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) chargeur de munitions, 9 véhicules, 172 groupes électrogènes, 94 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ainsi que 14,4 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 5 autres individus ont été arrêtés et deux (2) pistolets de fabrication artisanale, 18 fusils de chasse, 237660 paquets de tabacs et 2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis à Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Laghouat, El Oued, Sétif et Tipaza», ajoute le communiqué du MDN, relevant en outre que «les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 62 984 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar».

Dans un autre contexte, «les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 267 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à El-Oued, Tindouf et Tlemcen».

S.O.B.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Tebboune : Nos relations connaissent un développement notable

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les relations entre l'Algérie et la Mauritanie «connaissent un développement notable qui s'est récemment accéléré à la faveur de l'ouverture du poste frontalier».



Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le Président Tebboune a affirmé que la rencontre a été «riche» et a permis d'aborder «nombre d'aspects de la coopération bilatérale et des relations entre les deux pays frères», soulignant que «ces relations anciennes connaissent un développement notable qui s'est récemment accéléré à la faveur de l'ouverture du poste frontalier».

«Véritable passerelle de communication entre les populations de la région frontalière, ce poste frontalier a permis de doubler le volume des échanges commerciaux entre les deux pays», a ajouté le président de la République, estimant qu'il s'agit d'un «acquis majeur». Un acquis «conforté par la récente création du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, présidé par les ministres de l'Intérieur des deux pays, pour veiller à la coopération bilatérale dans la région frontalière et suivre la coordination sécuritaire», a soutenu le Président Tebboune.

Se félicitant de la visite de son homologue mauritanien, le Président Tebboune a précisé que celle-ci «a permis d'enrichir le cadre juridique régissant la coopération bilatérale à travers la signature d'une série d'accords dans plusieurs secteurs», en prévision «d'élargir le champ de coopération vers d'autres domaines et de mettre en place, au profit des hommes d'affaires et des opérateurs économiques, les conditions appropriées pour booster la coopération économique et commerciale, monter un partenariat solide avec, bien entendu, l'impératif d'entamer les travaux de réalisation de la route Tindouf-Zouerat».

Cette visite a également permis d'évoquer «l'action commune arabe à laquelle un intérêt particulier a été accordé lors de ces discussions, l'Algérie devant abriter prochainement le sommet arabe que nous souhaitons un sommet rassembleur et unificateur du rang arabe», a indiqué le président de la République. «Dans un contexte international de crise marqué par des défis et des menaces, nous avons évoqué la priorité de conjuguer nos efforts et de coordonner nos positions», a-t-il dit, relevant «une convergence des vues et des positions concernant ces questions».

Pour sa part, le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a qualifié la visite d'Etat qu'il effectue en Algérie de «fructueuse et constructive», estimant qu'elle permettra de hisser les relations de coopération algéro-mauritaniennes au niveau de «la fraternité et de l'amitié unissant les deux peuples frères».

Il a également souligné que sa visite en Algérie a permis d'évoquer les relations bilatérales et de passer en revue «les principales questions internationales et régionales intéressant les deux pays».

Pour rappel, le président de la République islamique de Mauritanie s'est rendu hier à Oran, dans le cadre de sa visite d'Etat de trois jours en Algérie.

M.D.

ALGÉRIENS DÉPOSSÉDÉS DE LEURS BIENS AU MAROC

L'Algérie recourra aux moyens légaux

L'ENVOYÉ SPÉCIAL chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a affirmé que l'Algérie «ne restera pas les bras croisés et recourra à tous les moyens légaux et les mécanismes juridiques pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité».

Dans une contribution intitulée «L'Etat soutiendra les Algériens dépossédés de leurs biens au Maroc» publiée par le quotidien «Echorouk», Belani a souligné que l'Algérie «apportera toutes formes d'appui aux associations chargées de défendre ces victimes pour leur permettre de faire entendre leurs voix et se constituer partie civile dans les actions en justice qui seront engagées à l'avenir contre les autorités marocaines devant les différents organismes internationaux pour recouvrer leurs droits».

«En évoquant le sujet des Marocains ayant quitté l'Algérie en 1975, la partie marocaine veut induire en erreur l'opinion publique dans les deux pays et au plan international et occulter la vérité en évoquant des prétendues biens de ces ressortissants qui auraient été confisqués par les autorités algériennes», a-t-il dit.

Pour leur majorité, ces ressortissants «ne possédaient pas de biens propres en Algérie, mais étaient de simples ouvriers et artisans, voire des métayers, détenteurs du cinquième, des locataires de biens immobiliers et travailleurs sur des terres appartenant à l'Etat algérien ou à des tiers», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, M. Belani a souligné que des centaines de citoyens algériens établis au Royaume du Maroc ont été soumis, durant la même période, à des mesures arbitraires, injustes et inéquitables. Ils ont été expulsés du Maroc et dépossédés de leurs biens fonciers à vocation agricole sans aucune indemnisation De plus, les autorités marocaines ont procédé, en vertu du décret royal du 2 mars 1973 portant loi n 1-73 relative au transfert des biens confisqués à la propriété de l'Etat, à la nationalisation des milliers de hectares des terres agricoles et des centaines de biens immobiliers appartenant à d'anciennes familles algériennes qui vivent au Maroc, pour être par la suite mis à la disposition de la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA), sans aucune indemnisation pour ces familles lésées. A ce titre, M. Belani a précisé que les terres que possédaient les Algériens ont été acquises à travers des transactions commerciales libres, tandis que la plupart des terres confisquées à des ressortissants européens avaient été acquises sous le système des mandats.

Les autorités marocaines ont exclu, à ce jour, les propriétaires algériens des procédures d'indemnisation. En revanche, Rabat a signé à partir de 1974 des accords bilatéraux dits «règlement des arriérés financiers dus à l'application du décret royal de 1973», avec de nombreux pays européens auxquels appartiennent les ressortissants dépossédés de leurs biens, en vue de définir la valeurs des indemnisations et les modalités de versement aux ayant-droits, à l'instar de la France (1974), la Belgique (1976), l'Espagne (1979), le Royaume-Uni (1981) et les Pays-Bas (1995).

S.Ould Brahim

EN ACTIVANT LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président Tebboune renforce l'Etat de droit

Arrivé à la tête de l'Etat au lendemain d'un hirak qui a, pour le moins que l'on puisse dire, repétri le landernau politique, le Président Abdelmadjid Tebboune, parti défavorisé lors d'une campagne électorale manipulée en faveur de l'un de ses rivaux, puis, freiné dans ses élans, en tant que Président élu, par la maladie et par une situation pandémique handicapante, a réussi, durant l'année 2021, à rééquilibrer la situation et à conforter ses assises politiques et populaires, en faveur d'un Etat de droit.



HARO SUR LA BUREAUCRATIE

On ne peut que très mal gouverner sous une administration bureaucratique. C'est ce que le Président a compris dès les premiers mois de gestion des affaires du pays, peut-être même avant, ayant été, durant des décennies, à différents échelons des institutions de l'Etat, et ayant subi, en tant que gestionnaire, les travers d'une administration procédurière et fardée par des textes de loi complexes et parfois obsolètes.

C'est cela, certainement, qui explique la réactivation immédiate, dès son accession à la magistrature suprême, de l'institution de Médiateur de la République. C'est certainement aussi l'insatisfaction, dans laquelle il se trouvait, de voir que son « éclaireur » , envoyé en reconnaissance auprès de populations auxquelles il voulait donner les meilleurs gages de sa bonne foi et de sa bonne volonté, ne semblait pasaccomplir, comme il l'entendait, la mission qu'il lui avait confiée, qui a poussé le chef de l'Etat à mettre fin, ainsi, à un fonctionnement qui n'était pas celui d'une institution vouée au service du citoyen.

D'UNE MISSION...À L'AUTRE

La nouvelle version du Médiateur de la République, avec sa nouvelle figure, a très vite montré la différence. Brahim Merad, en homme sobre, intègre et droit, sans coloration politique, sinon celui d'un commis de l'Etat qui a à son actif une brillante et longue carrière de Wali, semble avoir bien pris les rênes, et ce juste après avoir donné ses preuves sur le terrain de la plus grande proximité en tant que chargé de mission en charge des zones d'ombre.

Le profil fait douter ceux qui ont l'habitude des « bêtes politiques » et rares étaient ceux qui savaient que derrière cette figure paternelle, au sourire facile et au faciès avenant et amène, se cache un caractère fort et déterminé et une personne habituée aux défis et au travail de longue haleine.

Très vite, ayant des objectifs, des délais et une obligation de résultats, le nouveau Médiateur de la République et l'institution éponyme avancent sur le dossier que leur a confié le Président, à savoir celui de rendre justice aux citoyens floués par les administrations et les institutions publiques et qui, après avoir épuisé toutes les voies de recours, s'en viennent, pour l'appel de la dernière chance, requérir auprès du Médiateur.

Distant par rapport aux réflexes politiques calculateurs et surtout attaché à réussir sa mission, Brahim Merad, au lieu de vouloir être partout et nulle part, comprend très vite que l'efficacité réside dans le déploiement local, et ce sont 58 délégués de wilayas, outre un 59e qui s'occupe de la circonscription administrative de Debdeb, qui se mettent à l'écoute des citoyens requérants partout en Algérie.

Malgré les efforts et une volonté forcenée d'avancer très vite, une administration très lourde, réticente et récalcitrante, réfrène les élans du Médiateur que l'on soupçonne d'être « un gouvernement parallèle » du Président Tebboune. « Et alors ! », semble signifier le Président, par des sorties médiatiques qui donnent le ton à sa volonté irréversible de faire de cette institution un observateur majeur des travers de l'administration.

Non seulement, le Premier ministre est instruit pour mobiliser ministres et walis afin de prendre en charge sérieusement les dossiers adressés, à eux, par le Médiateur, mais le Président ne manque pas d'investir le Médiateur de la République d'une nouvelle mission, celle de libérer des entraves bureaucratiques les projets et investissements en instance au sein de l'administration. Dossier de la plus haute importance auquel est suspendue une partie du bilan du mandat du Président, sachant que la résolution de ce dossier est, en partie, garante de l'impulsion d'une dynamique économique et sociale au niveau de toutes les Wilayas concernées, et elles le sont toutes, notre pays ayant, subrepticementmais sûrement, érigé la bureaucratie en sacerdoce.



LA BUREAUCRATIE ET LA MÉFIANCE, UN STIGMATE

De la même façon qu'il a fallu l'intervention du Président pour que les administrations prennent en charge les dizaines de milliers de dossiers qui leur viennent du Médiateur, il fallait attendre, après le Conseil des ministres qui a été le théâtre de la décision, un discours d'humeur du Président lors d'un colloque sur la relance industrielle où, de la manière la plus déterminée et la plus outrée, le chef de l'Etat a dénoncé cette bureaucratie opiniâtre qui résiste au changement et ces bureaucrates qui bloquent la machine économique, allant jusqu'à brandir le soupçon, au demeurant avéré, de corruption.

Les esprits raisonnables se sont alignés sur les impératifs auxquels appelait la sortie médiatique du Président, mais les plus méfiants, y compris parmi eux, ceux qui, peut-être par mauvaise foi, ont l'air d'exiger qu'on les laisse braconner pour qu'ils lèvent leurs verrous bureaucratiques, demeuraient campés sur leurs positions, attendant, en bureaucrates, un document écrit qui les déresponsabilise par rapport aux initiatives antibureaucratiques dans lesquelles le Président entend les engager.

Détermination oblige, le chef de l'Etat n'a pas attendu la semaine dernière pour diffuser cette clé miraculeuse qui libère enfin les plus récalcitrants parmi les administrateurs de ce pays, afin que le bon sens et l'intérêt bien compris de l'Algérie et du citoyen algérien, dont l'investisseur créateur de richesse et d'emploi, reprennent leurs droits sur une administration qui souffre d'un mal mortifère qui n'a pas fini de faire parler de lui et de faire courir nos politiques.

2022 au seuil de laquelle ces faits trouvent tout leur sens, sera l'année de l'économie et de la prise en main des grands dossiers de l'investissement qui n'ont pu démarrer au plus fort de la crise de la pandémie de Covid-19. Le Président continuera-t-il à parier sur l'action du Médiateur de la République pour conforter ses résultats et ses engagements ? Ira-t-il jusqu'à constitutionnaliser cette institution pour lui donner force et légitimité qu'elle ne tire, à ce jour, que de sa personne ? Wait and see.

Mohamed Khellaf

OPEP+

Toutes les options seront examinées lors de la prochaine réunion

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, désignés sous le nom d'Opep+, examineront lors de leur prochaine réunion, le 4 janvier, toutes les options, y compris la baisse de la production, suite aux derniers développements sur le marché liés notamment à la propagation du variant Omicron du coronavirus, a indiqué le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. «Nous agissons de manière responsable et proactive afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier, offrant une visibilité exceptionnelle en termes de politiques d'offre dans l'intérêt bien évidement des producteurs, de l'industrie pétrolière et pour l'ensemble des consommateurs. C'est dans ce même esprit que nous nous réunirons le 4 janvier 2022 afin d'évaluer la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme», a déclaré M. Arkab dans un entretien accordé à l'APS. Les membres de l'alliance Opep+ seront «extrêmement attentifs aux développements récents sur le marché, notamment pour ce qui est de l'impact potentiel de la nouvelle vague de contaminations sur la consommation mondiale de pétrole et pour ce qui est de la mise prochaine sur le marché d'importants volumes en provenance des stocks pétroliers stratégiques», -a-t-il expliqué. «Tant que nous nous ne sommes pas réunis, il serait hasardeux de s'avancer sur l'issue de nos discussions. Nous pourrions prendre la décision d'augmenter en janvier prochain notre production de 400.000 barils/jour, de maintenir le niveau actuel inchangé ou de procéder à une baisse de notre offre globale», souligne encore M. Arkab. Selon le ministre, la forte vague de contaminations notamment en Europe et l'apparition d'un nouveau variant dont le degré de virulence n'est pas encore connu, sont de nature à «élever les incertitudes» sur le marché mondial du pétrole.

La persistance des vagues de la Covid-19, poursuit-il, risque d'altérer la reprise économique mondiale et retarder le retour à une situation pré-pandémique et elle «ne sera pas sans conséquence sur la croissance de la demande pétrolière mondiale». Par ailleurs, la décision d'un certain nombre de pays consommateurs de recourir à leurs stocks pétroliers stratégiques, pour un volume global de 66 millions de barils, «ne vise pas à répondre à un besoin de demande de pétrole mais à créer les conditions d'une offre excédentaire afin de pousser les prix à la baisse», estime M. Arkab. «Même si cet effet d'annonce ne s'est pas traduit par une contraction des prix du pétrole, nous restons très attentifs à l'impact que ses volumes additionnels auront sur l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier au cours des prochains mois», a-t-il ajouté.

S'agissant de l'évolution des cours pétroliers en 2022, le ministre a fait observer que le redressement des cours du pétrole qui évoluent au-dessus de 60 dollars/barils depuis février dernier a soutenu significativement l'activité de forage aux Etats-Unis et ailleurs. «Cette situation, conjugué au rythme d'ajustement haussier de la production de l'Opep+ et face aux pressions inflationnistes et le risque sanitaire devant affecté la demande, les cours du pétrole risquent de subir une pression à la baisse», a-t-il estimé, précisant que l'évolution des cours sera limitée à la fourchette 60-80 dollars/barils.

M. B.

PRÈS D'UN MILLIARD DE DOLLARS IMPORTÉS

L'Algérie premier client d'armements russes en 2021

L'Algérie a importé pour un montant de près d'un milliard de dollars d'équipements militaires de la Russie en 2021, faisant d'elle le plus grand client de marchandises "secrètes", en dépit d'une baisse par rapport à l'année dernière, indique un rapport conjoncturel du Service fédéral des douanes russe, rendu public mardi 28 décembre.



Avec un montant de 985 millions de dollars, l'Algérie reste le premier acheteur de la Russie pour la deuxième année consécutive, tandis que la Chine et l'Inde figurent également parmi les dix premiers, selon le rapport qui précise que cette année de nombreux pays de l'OTAN se sont retrouvés de manière inattendue dans le top 10.

En 2020, la Russie a exporté pour près de 2 milliards de dollars d'armes vers l'Algérie, occupant aussi la tête des clients traditionnels, dans un contexte de pandémie mondiale de coronavirus (Covid-19), qui a retardé les livraisons à un certain nombre de clients étrangers.

De janvier à septembre 2021, le Service fédéral des douanes russe souligne une forte augmentation des exportations de marchandises de catégories secrètes – armes, avions, matières nucléaires et autres – vers les pays de l'OTAN. Les exportations de biens de cette catégorie ont atteint 8,1 milliards de dollars.

L'Algérie qui devait signe un contrat d'armement d'un montant de 7 milliards de dollars avec la Russie en 2021 reste le principal importateur en Afrique des équipements militaires russes.

Selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), l'Algérie reste aujourd'hui le plus grand importateur d'armes en Afrique avec 46% des importations d'armes sur la période 2012-2016.

Par ailleurs, les exportations globales de la Russie au cours des dix premiers mois de 2021 se sont élevées à 388,4 milliards de dollars, soit une hausse de 42,8% par rapport à la même période de l'année dernière, selon le Service fédéral des douanes russe. Cette croissance est due à la base faible de la dernière année, marquée par la crise, à la hausse de l'inflation et à la reprise économique de cette année.

Principaux pays importateurs de produits classés secrets russes en 2021 :

- Algérie
- États-Unis
- République tchèque
- Chine
- Inde
- Émirats arabes unis
- Allemagne
- Royaume-Uni
- Estonie
- Pays-Bas

Slimane Ould Brahim

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 189 camions de marque Mercedes-Benz

UN TOTAL de de 189 camions de types divers, de marque Mercedes-Benz, produits localement, ont été livrés, mardi à Alger, au profit de de la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ainsi que de neuf entreprises économiques civiles, publiques et privées. Livrés à Rouiba, 1ère Région Militaire, ces camions destinés au transport de personnels et de marchandises ont été fabriqués par la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz «SAPPL-MB», relevant du MDN. Opérée sous la supervision directe de la Direction des Fabrications Militaires du MDN, cette nouvelle opération s'inscrit dans la dynamique des précédentes livraisons de véhicules multifonctions, et démontre la capacité de cette société quant à la satisfaction des commandes de ses clients avec des produits de qualité répondant aux normes internationales, en plus du respect «rigoureux» des délais de livraison, selon les explications fournies lors de la cérémonie de livraison. Dans des déclarations à la presse, le directeur général de la société Algerian motors services Merceds-Benz (AMS-MB), spécialisée dans la commercialisation et le service après-vente des véhicules de l'industrie militaire de la marque allemande, Hamoud Tazrouti, a précisé que la société œuvre à l'élargissement et au développement de son réseau de distribution. Ce qui devrait, selon lui, «garantir de meilleurs services en matière de disponibilité des pièces de rechanges d'origine et du service après-vente sur une large partie du pays dans le cadre d'une stratégie visant à se rapprocher davantage du client à travers la création d'annexes et d'un réseau de distributeurs agréés». M. Tazrouti a révélé, dans ce sens, que la société réceptionnera prochainement quatre nouvelles annexes implantées à Sétif, Ouargla, Oran et Bechar. Cela en plus des trois sites dédiés aux distributeurs agréés entrés en activité au cours de cette année localisés à Alger, Oran et Hassi Messaoud, en attendant l'entrée en exploitation d'un autre site sis à Laghouat. De son côté, le représentant de la Direction centrale du matériel au MDN, le colonel Mohamed Tarik Chiboub, a indiqué que sa Direction a réceptionné au cours de cette opération de livraison 135 camions multifonctions. Ce qui entre, a-t-il précisé, dans le cadre d'»un plan stratégique global élaboré par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire visant à bâtir des forces armées modernes et professionnelles équipées de matériel de qualité et de technologies supérieures, afin de renforcer les capacités opérationnelles et logistiques des différentes unités et structures de l'armée». **M. B.**

PRODUCTION COMMERCIALE DES HYDROCARBURES

Une hausse de 16,1% à fin septembre

LA PRODUCTION commerciale des hydrocarbures en Algérie a enregistré une hausse de 16,1% durant les neuf premiers mois de l'année 2021, comparativement à la même période de 2020, a indiqué le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Ainsi, la production commerciale des hydrocarbures est passée de 104,7 millions de Tonne équivalent pétrole (TEP), à fin septembre 2020 à 121,5 millions de TEP à fin septembre 2021, a précisé M. Arkab dans un entretien accordé à l'APS. Il s'agit d'une «forte reprise» des activités de la branche des Hydrocarbures qui intervient après une année 2020 «marquée par un désinvestissement et un ralentissement de l'activité». Cette performance a été enregistrée essentiellement grâce à la hausse de la production du gaz naturel et GPL, respectivement de +31% et 4%. Quant aux volumes exportés, ils ont connu la même tendance haussière pour atteindre 72 millions de TEP, soit une croissance de 22%, selon le ministre. **M. B.**

VACCIN ANTI-COVID-19

Saidal envisage de produire 96 millions de doses par an

Le Groupe Saidal envisage de produire 96 millions de doses du vaccin «Coronavac» annuellement, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed.



S'exprimant devant les membres de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait savoir que «le Groupe Saidal envisage de produire 96 millions de doses/an du vaccin anti-Covid-19», assurant que le Groupe se dit prêt à «adapter la quantité de ce vaccin aux besoins nationaux, dans la perspective de se lancer dans l'exportation vers les pays africains». A noter que le groupe pharmaceutique public Saidal avait lançait, le 29 septembre dernier à Constantine, la production du vaccin anti-Covid-19 de la firme chinoise Sinovac, lequel devra être commercialisé en début 2022.

La production locale du vaccin «permettra d'économiser 60% des recettes d'importation», a-t-il encore expliqué.

Quant aux mesures prises et des acquis réalisés à l'échelle nationale dans la riposte au Coronavirus, M. Benbahmed a fait remarquer que la production de l'oxygène était passée de «140.000 litres/jour avant la crise sanitaire, à 555.000 litres/jour actuellement, une quantité qui dépassera d'ici juin prochain 1.076.000 litres/jour».

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la facture d'importation des médicaments avait réduit en 2021 de 800 millions Usd par rapport à 2019, alors que la production nationale a évolué d'un (1) milliard Usd durant la même période, expliquant que «les laboratoires étrangers producteurs et fournisseurs d'insuline ont été convaincus de réduire les prix de 20%, ce qui permettra d'économiser 10 milliards Da/an». Depuis l'installation du comité économique intersectoriel en janvier 2021, «il a été procédé à la révision des prix de 1.654 médicaments, et l'enregistrement, pour la première fois, de 38 biosimilaires et 16 génériques, outre la production de 83 médicaments localement», a assuré M. Benbahmed, ce qui «permettra d'économiser au moins 30% des recettes». Evoquant la nouvelle politique pharmaceutique réglementaire inscrite dans le cadre de la réforme du secteur de l'Industrie pharmaceutique, le ministre a fait état de «l'élaboration de 20 décrets exécutifs, dont 12 ont été publiés, et 39 arrêtés ministériels, dont 28 publiés, le reste étant en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)».

M. D.

Le secteur de l'industrie pharmaceutique entame sa mue

L'INDUSTRIE pharmaceutique nationale a franchi des pas importants durant l'année 2021 avec la fabrication du vaccin anti-Covid-19 par le groupe public Saïdal et l'entrée en service de nouvelles unités de médicaments permettant de réduire substantiellement la facture des importations.

Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts déployés par les opérateurs du secteur s'inscrivant pleinement dans les engagements des hautes autorités du pays qui visent notamment à asseoir une véritable industrie pharmaceutique en mesure d'assurer la couverture à hauteur de 70% les besoins nationaux en produits pharmaceutiques.

Portée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, département créé en juillet 2020, la politique de développement du secteur mise en place a permis la concrétisation de plusieurs projets durant l'année écoulée, et ce, en dépit du contexte de la pandémie de Covid-19.

Selon les données du ministère, la production nationale de médicaments a dépassé le montant de 2,5 milliards d'euros, en 2021, grâce à l'entrée en service de près de 60 nouvelles lignes de production. L'impact de cette production sur la facture d'importation du médicament est jugée considérable, se traduisant par une économie de 800 millions de dollars. Selon des déclarations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, la production pharmaceutique nationale a augmenté de près de 50% en valeur, alors que «trois médicaments sur quatre sont désormais fabriqués en Algérie».

Grâce aux investissements consentis dans ce domaine et à la politique de régulation du marché engagée, le pays a pu ainsi limiter l'importation aux médicaments essentiels.

L'autre réalisation qui a aussi marqué le secteur durant l'année 2021 est celle du lancement officiel en mois de septembre de la production du vaccin anti-Covid-19 au niveau de l'unité Saïdal de Constantine.

Fruit d'un partenariat avec la société pharmaceutique chinoise Sinovac, ce projet a permis à l'Algérie de rejoindre le cercle restreint des pays producteurs de ce médicament à l'échelle mondiale avec des capacités de productions de plus de 8 millions de doses par mois. Le groupe Saïdal aspire à produire 200 millions de doses par an à l'unité de Constantine et aller vers l'exportation pour répondre aux besoins des pays du continent africain notamment.

Les perspectives pour l'année 2022 s'annoncent également prometteuses, notamment avec l'entrée du projet de production locale d'insuline, au niveau d'une nouvelle usine à Boufarik (Blida), incluant une unité développée de production de trois générations d'insuline dans le cadre d'un projet de partenariat algéro-danois, entre Saidal et les laboratoires Novo Nordisk.

Cette nouvelle usine aura une capacité de production annuelle de 12 millions de stylos d'insuline pré-chargés.

Le groupe Saidal compte également entamer la production d'anti-cancéreux en mode full process, en partenariat avec le laboratoire coréen CKD OTTO, ce qui lui permettra d'assurer la couverture des besoins en produits d'oncologie qui connaissent régulièrement des perturbations en matière de disponibilité.

H. B.



BLIDA

Rencontre des services universitaires du Centre

LES PARTICIPANTS à la réunion de coordination des services universitaires du Centre, tenue à la cité universitaire Zoubida-Hamadouche de Blida ont appelé à développer des stratégies dans la fixation des affectations financières et ont souligné la nécessité que les budgets sectoriels soient justes et précis.

Dans ce contexte, Younès Madani, directeur du département des moyens au bureau national des services universitaires, a révélé la préparation de nouveaux projets de loi qui incluent l'introduction de changements dans la gestion de ce secteur, dont le budget annuel national est estimé à 128 milliards de dinars, avec 27 000 employés et 49 000 assistants contractuels.

Il a appelé les directeurs des services universitaires et des résidences des wilayas à être prudents dans la préparation des projets budgétaires et a rappelé qu'il est nécessaire de développer une stratégie et des mécanismes de mise en œuvre ainsi que de se concentrer sur une nouvelle gouvernance, où les affectations financières devront être contrôlées avec précision et ne pas être aléatoires.

M. Madani a dévoilé un nouveau projet de loi relatif aux changements dans la structure organisationnelle de l'Office national des services universitaires, indiquant que ce projet a été distribué aux coordonnateurs régionaux pour qu'ils puissent émettre leurs opinions et l'enrichir. Le nouveau projet de loi comprend également une proposition visant à créer un nouveau service de protection de la santé et à le séparer du service des activités. Dans le même contexte, le directeur du service des moyens a évoqué un deuxième projet de loi relatif au bilan, notant que celui-ci a été transmis aux coordinateurs régionaux pour analyse et enrichissement.

D'autre part, Assia Sahraoui, chargée de la gestion des affaires de la Direction nationale des services universitaires, a expliqué que ces réunions régionales des cadres du secteur s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et de la détermination du degré d'exécution des budgets de gestion, ainsi que de la gestion administrative, les ressources humaines, la formation et la standardisation de la gestion, et ce dans le but d'améliorer le cadre de vie des étudiants et de rapprocher l'administration centrale de la base.

Dans le même ordre d'idées, Djamel Akab, directeur des services universitaires à Blida et coordinateur du Centre, a expliqué que ces rencontres, qui réunissent les responsables du secteur des services universitaires, visent à remédier à certains déséquilibres et lacunes, trouver des solutions, proposer des projets de lois en vue d'améliorer les méthodes de gestion et enfin trouver les moyens d'unifier les mécanismes de gestion.

T. Bouhamidi

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:09	12:32	15:04	17:22	18:49
CONSTANTINE	06:12	12:36	15:10	17:32	18:54
ALGER	06:28	12:51	15:23	17:44	19:09
OUARGLA	06:11	12:41	15:26	17:46	19:06
CHLEF	06:33	12:57	15:31	17:51	19:16
MOSTAGANEM	06:38	13:02	15:37	17:57	19:21
ORAN	06:41	13:05	15:40	18:00	19:25

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7181 – JEUDI 30 DÉCEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	9°
Oran	22°	7°
Constantine	18°	5°
Ouargla	22°	8°

LA FRANCE EXCLUE

L'ALGÉRIE PASSE DE GROSSES COMMANDES DE BLÉ

L'Algérie a passé une commande d'achat de 690 000 à 700 000 tonnes de blé meunier à plusieurs pays exportateurs, à l'exception de la France qui était pourtant son principal fournisseur, une décision qui a suscité les craintes des producteurs français.



Suite à son dernier appel d'offres, l'Algérie a acheté le 14 décembre entre 690 000 et 700 000 tonnes de blé meunier, pour expéditions en trois périodes échelonnées du 16 janvier au 28 février 2022 et pour des prix allant de 372 à 376 $/t C&F (coût et fret).

Les fournisseurs retenus seraient originaires d'Allemagne, de la Mer baltique, de la Mer noire à savoir la Russie et l'Ukraine et éventuellement l'Argentine, selon le cabinet spécialisé Agritel.

Cette commandé semble confirmer la décision de l'Algérie de se détourner, actuellement, des blés français, en dépit de leur compétitivité, estime-t-on dans les milieux des négociants en céréales.

Dans son dernier point sur les marches céréaliers mondiaux, FranceAgriMer, le cabinet conseil des secteurs agricole, agroalimentaire et de la pêche, soulignait que les achats de blé russe par l'Algérie atteignaient des niveaux record sur cette campagne de commercialisation (800 000 tonnes début décembre), surtout en raison de l'assouplissement du cahier des charge algérien quant aux dégâts d'insectes observés sur le blé. Fin novembre dernier, l'Algérie a commandé à la Russie, 250 000 tonnes de blé avait fait savoir Ioulia Koroliova, directrice du Centre d'évaluation de la qualité céréalière, dont les propos sont relayés par la presse.

«C'est un marché important, et nous espérons qu'il continuera à croître», a-t-elle souligné, faisant certainement référence aux prévisions des spécialistes selon lesquelles Alger pourrait ambitionner de porter ses importations en provenance de Russie à 700-800 000 tonnes de cette denrée.

À noter qu'il a fallu aux cultivateurs russes plusieurs années avant d'obtenir un accès au marché algérien, traditionnellement dominé par la France.

Ce n'est qu'en 2020 que ce pays d'Afrique du Nord a consenti à un abaissement de ses exigences en matière du taux d'endommagement du blé par les punaises (1%, contre 0,5% auparavant).

Après le rejet, l'été dernier, par les autorités algériennes d'un bateau français transportant une cargaison de 27 000 tonnes de blé, en raison de la découverte de cadavres de porc dans la cargaison, la rendant impropre à la consommation humaine, les producteurs français de blé tendre disent craindre des répercussions de cette affaire sur leurs ventes de blé à l'Algérie, traditionnellement le premier débouché du blé français hors Union européenne.

Depuis cet incident, l'Algérie s'est orientée vers la Russie pour s'approvisionner en blé tendre, ce qui a suscité les craintes des producteurs français.

S. Ould Brahim

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

Algérois ness mleh, six pieds sous terre !



ON IGNORE si, avant la création du métro d'Alger, les pouvoirs publics en charge de son dossier avaient à l'esprit l'idée du bonheur collectif ou individuel des Algérois. Et s'ils savaient donc que le roi Jigmé Singye Wangchuck du royaume de Bouthan a inventé en 1972 le BNB, l'Indice de bonheur brut. Si le Bhoutanais a mis le bonheur en équation, les autorités algériennes, elles, ne mesurent pas peut-être ou pas encore assez le bonheur métropolitain des Algérois depuis la mise en circulation du métro de la capitale. Dans la balance hédonique, le BIB, le Bonheur intérieur brut des Algérois, à défaut d'être calculé, se décline désormais en notions de satisfaction et de mieux-être, de bien-être même, et même en temps de Covid de 5 heures du matin à 23 heures du soir. Depuis qu'il l'emprunte, le chroniqueur a constaté, avec bonheur, que la qualité de vie se mesure davantage en termes psychologiques. Ce bonheur, le sien, augmenté par celui de ses compatriotes usagers, est un bonheur brut collectif, un bonheur intérieur net. Merveille de la technologie de pointe et miracle du volontarisme politique conjugués, les Algérois, une fois six pieds sous terre, sont heureux et se révèlent «ness mleh», gens de bien qui le redeviennent par un effet métro, par une magie underground. Et, il faut le croire, ce n'est pas un mirage souterrain ! Hommes, femmes, enfants, jeunes et plus vieux de tous âges, beaux gosses et disgracieux, beautés et laiderons, dévoilées ou en hidjab, arabophones ou berbérophones, barbus et imberbes, en jean ou en kamis, fonctionnaires ou ouvriers, du FLN ou du RCD, Algérois de toutes conditions, sont heureux dès qu'ils s'engouffrent dans une bouche de métro ! Tout d'un coup, bien avant de passer les tourniquets d'accès aux quais, ces Algérois, qui ressemblent en tout à leurs autres compatriotes, et dont on disait qu'ils étaient affreux, sales et méchants, deviennent beaux, propres et gentils.

Dieu en atteste : ils le sont car ils font la «chaîne» de manière ordonnée, disciplinée et patiente devant les guichets et les distributeurs automatiques. Dans leurs mains, le ticket de métro est, mieux qu'une offrande, une clé de sésame ! Ronchonneurs avec des mines patibulaires sur terre, stressés et parfois agressifs, une fois sous terre, ils deviennent joviaux et détendus, avec des visages enjoués. Dieu en est témoin : sous terre et dans une rame de métro, les Algérois sont beaux à voir. Et, cerise sur le gâteau ou jarret de mouton sur le couscous, ils sont disciplinés, polis avec les agents de l'ex-RATP El Djazaïr, prévenants et pleins d'égards les uns pour les autres. Ils se regardent, se sourient, se parlent, rient, renvoyant l'image de gens qui s'aiment.

Propres, ils le sont aussi, hormis quelques mégots ou des boules de chiques dans les couloirs d'accès, et de très rares gobelets en carton du défunt Tonic Emballages dans les escaliers en béton. A part de minimes actes de vandalisme, fait de quelques excités chauffés comme des supporters de l'USM El Harrach, un soir de match de coupe, le métro d'Alger est beau, propre, rapide, ponctuel, silencieux, confortable, aéré, facile d'accès, sécurisé, même si sa signalétique est insuffisante. Une fois dans ses entrailles, les Algérois s'y comportent miraculeusement mieux que beaucoup d'usagers du métro parisien, avec la fraternité algérienne en prime ! Janus, Docteur Jekkyl et Mister Hyde ? Y a-t-il deux Algérois en un ? Cette ambivalence, ce dédoublement de la personnalité ne correspondent pas en fait au tempérament de l'Algérois, cet Algérien de la capitale. Son attitude civique et citoyenne dans le métropolitain, donc civilisée, révèle en fait sa vraie nature. Elle montre que l'Algérien n'est pas congénitalement sale, vandale, mal-éduqué, incivique, brutal, méchant ou violent par atavisme. Elle prouve aussi que lorsqu'on lui offre des conditions de vie décentes, qu'on le respecte, qu'on lui montre que sa valeur humaine vaut plus que des billets de 200 dinars algériens dévalués, souvent déchirés et malodorants, il a un comportement modèle. C'est-à-dire une attitude normale. Celle d'un être humain normal, dans des conditions de vie normales, dans une ville normale et dans un pays normal. C'est-à-dire dans une capitale digne d'un grand pays, lui-même digne de ses ressources humaines et de sa richesse en hydrocarbures.

On les comprend alors parfaitement ces Algérois du métro quand ils disent qu'ils «s'y sentent redevenir humains». Beaucoup se mettent sur leur trente et un et clament qu'ils «s'y sentent propres». Ou qu'ils y sont heureux parce qu'on leur a donné «un gramme de considération.» Datant en fait de 1928, reprise en 1959, 1970 et 1982, avant les deux phases de travaux en 1990 et 2003, l'idée de doter Alger d'un métro a longtemps été un mirage du désert. Il a fallu attendre 89 ans, ya bouguelb ! pour que les Algérois changent de temps et de dimension ! Redeviennent eux-mêmes.

Beaux comme des humains qui respectent tout parce qu'on les respecte. Même si ce n'est que le temps d'un voyage en métro.